

Règlement :

1. Les départs seront donnés par groupe.
2. La cadence de départ entre chaque groupe est de 15 minutes.
3. **L'heure de départ que nous vous communiquons doit être respectée pour garantir l'homogénéité de chaque groupe.**
4. Cette marche aura lieu par n'importe quel temps.
5. **L'inscription définitive sera prise en compte uniquement après le paiement total de votre participation.**
6. Le prix est de **Fr. 52.00** par adulte (dès 16 ans) comprenant le repas et une boisson à chaque poste. Pour les enfants de 6 à 15 ans : **Fr. 12.00+1.00 par année**, moins de 6 ans : **gratuit**.
7. En cas de non-participation, le montant de l'inscription restera acquis aux sociétés de Pleigne.
8. Les participants qui ont un empêchement de dernière minute devront se faire remplacer dans la mesure du possible.
9. Les organisateurs sont couverts par une assurance RC. Ils se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident, de défaillance des participants ainsi que des vols pouvant intervenir durant la manifestation.

Le comité d'organisation

Apéro

Vol-au-vent

Plat principal

Sorbet

Assortiment de fromages

Dessert

Le menu est accompagné d'une boisson à chaque stand